

## ESI Group

Société anonyme au capital de 18.055.476 €

Siège social : 100-102 Avenue de Suffren

75015 Paris

381 080 225 RCS Paris

### **RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 25 JUNI 2020 SUR LES ATTRIBUTIONS D' ACTIONS GRATUITES REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, le présent rapport a pour objet de vous informer sur les opérations d'attribution gratuite d'actions ordinaires de la société ESI Group (la « Société »), réalisées par le Conseil d'Administration, durant l'exercice financier clos le 31 décembre 2019, en vertu de l'autorisation consentie par la 14<sup>e</sup> résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 18 juillet 2018.

Cette autorisation permet au Conseil d'Administration, conformément aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce, de procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions ordinaires de la Société, existantes ou à émettre, au profit des salariés et mandataires sociaux éligibles de la Société et des autres entités qui lui sont liées au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce.

L'Assemblée Générale a donné la faculté au Conseil d'Administration de fixer, dans le respect des dispositions de l'article L. 225-197-1 du Code de commerce, la durée des périodes d'acquisition et de conservation des actions, en respectant une période d'acquisition minimale d'un an et une durée cumulée des périodes d'acquisition et de conservation minimale de 2 ans. L'Assemblée Générale a également donné la faculté au Conseil d'Administration de déterminer l'identité des bénéficiaires ainsi que les conditions et les critères d'attribution.

Le nombre maximum d'actions ordinaires de la société susceptibles d'être attribuées gratuitement en vertu de cette autorisation a été fixé par l'Assemblée Générale à 60.000 actions représentant 1 % du capital de la Société à la date de l'Assemblée susvisée.

#### **1. Plans d'attributions d'actions gratuites mises en place par la Société au 31 décembre 2019**

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le Conseil d'Administration a, lors de la séance du 18 juillet 2019 puis du 18 décembre 2019, suivant recommandation du Comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance, procédé à l'attribution gratuite d'un nombre total maximum de 9233 actions ordinaires de la Société, d'une valeur nominale de 3 euros chacune, au profit de des salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées, dont 16 250 actions gratuites dans le cadre du Reward plan n°9 quater, 6712 actions gratuites dans le cadre du Plan n°9 quinquies et 2521 actions gratuites dans le cadre du Plan n°9 sexies :

- Conformément aux termes du Reward Plan n° 9 quater, l'attribution des actions gratuites aux bénéficiaires deviendra définitive au terme d'une période d'acquisition allant de 24 à 48 mois selon les tranches d'actions. L'attribution définitive des actions gratuites aux bénéficiaires est subordonnée au respect de conditions de présence par ces derniers, pendant toute la durée de la période d'acquisition. Le Conseil aura la faculté d'opter pour la livraison des actions existantes ou celles à émettre.
- Conformément aux termes du Plan n° 9 quinquies, l'attribution des actions gratuites aux bénéficiaires

deviendra définitive au terme d'une période d'acquisition de 36 mois. L'attribution définitive des actions gratuites aux bénéficiaires est subordonnée au respect de conditions de présence par ces derniers, pendant toute la durée de la période d'acquisition. Le Conseil aura la faculté d'opter pour la livraison des actions existantes ou celles à émettre.

- Conformément aux termes du Plan n° 9 sexies, l'attribution des actions gratuites aux bénéficiaires deviendra définitive au terme d'une période d'acquisition de 24 mois. L'attribution définitive des actions gratuites aux bénéficiaires est subordonnée au respect de conditions de présence par ces derniers, pendant toute la durée de la période d'acquisition. Le Conseil aura la faculté d'opter pour la livraison des actions existantes ou celles à émettre. À compter de l'attribution définitive, les bénéficiaires devront conserver ces actions, sans pouvoir les céder, pendant une période de conservation de 48 mois.

Vous trouverez ci-après un tableau récapitulatif des plans d'attributions gratuites d'actions actuellement en vigueur :

Date d'Assemblée	Plan n° 6 : 21/07/2016	Plan n° 7 : 21/07/2016	Plan n° 8 : 21/07/2016	Plan n°9, 9 bis, 9 ter, 9 quater, 9 quinquies, 9Sexies : 18/07/2018
Date du ou des Conseils d'Administration	21/07/2016	23/12/2016	01/08/2017	18/07/2018 18/07/2019 18/12/2019
Nombre d'actions attribuées	25 000	2 275	9 000	54 043
Dont :				
– Alain de Rouvray, Président du Conseil d'administration	n/a	n/a	n/a	n/a
– Cristel de Rouvray, Directrice Générale	n/a	n/a	n/a	n/a
– Vincent Chaillou, Directeur Général Délégué	5 000	0	0	2 520
– Christopher St.John, Directeur Général Délégué	5 000	0	0	2 520
Date de livraison	À compter du 21/07/2018	23/12/2018	À compter du 01/08/2019	A compter du 18/07/2020
Date de disponibilité	À compter du 21/07/2020	23/12/2020	À compter du 01/08/2021	À compter du 19/07/2022
Nombre cumulé d'actions livrées	20 836	1 962	6 499	0
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques	0	313		507
Actions existantes en fin d'exercice	4 164	0	2 501	53 534

## **2. Attributions d'actions gratuites effectuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019**

### **2.1 Actions gratuites attribuées aux dirigeants mandataires sociaux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019**

Dirigeants mandataires sociaux	Nombre d'actions gratuites attribuées durant l'exercice	Valeur des actions	Date du Conseil d'Administration
Alain de Rouvray Président du Conseil d'administration	Néant	Néant	Néant
Cristel de Rouvray Directrice Générale	Néant	Néant	Néant
Vincent Chaillou Directeur Général Délégué	510	31	18/12/2019
Christopher St John Directeur Général Délégué	510	31	18/12/2019

### **2.2 Actions gratuites attribuées aux 10 salariés non-mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées a été le plus élevé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019**

	Nombre d'actions gratuites attribuées durant l'exercice	Valeur des actions	Date du ou des Conseils d'Administration
Actions gratuites attribuées durant l'exercice aux 10 salariés du Groupe non-mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées a été le plus élevé	16 250 1 000	31,4 31	18/07/2019 et 18/12/2019

### **2.3 Actions gratuites attribuées aux salariés du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019**

	Nombre d'actions gratuites attribuées durant l'exercice	Valeur des actions	Date du ou des Conseils d'Administration
Actions gratuites attribuées durant l'exercice aux salariés du Groupe	16 250 9 233	31,4 31	18/07/2019 et 18/12/2019

Fait à Paris, le 19 mars 2020

Le Conseil d'Administration